

LE 20 JUIN
VOTEZ
Anne-Marie BUCCO et
Philippe LEGRAND







REMPLAÇANT
LUCAS **DELAUNAY**ÉTUDIANT

- Pour porter les aspirations du monde du travail, sur l'emploi, les salaires et les retraites.
- · Pour promouvoir une politique locale de transition énergétique.
 - Pour s'opposer à la casse des services publics.
 - Sans concession vis-à-vis de l'extrême droite.

OSEZ L'ALTERNATIVE À GAUCHE



Ce programme nous l'avons élaboré avec vous au fil des rencontres des échanges, des combats que nous menons.

Pour un département solidaire, citoyen et écologique

SOLIDAIRE

Le département doit être un acteur majeur d'un service public de qualité d'aide à la personne

- Proposer un revenu de solidarité aux majeurs de -25 ans confronté à la précarité pour garantir une vie digne.
- Soutenir l'activité économique, la défense des emplois existants et l'aide à la création d'emploi et à l'insertion.
- Garantir l'égalité des chances par l'accompagnement contre l'échec scolaire, l'accès de tous aux nouvelles technologies, la culture et au sport.
- Donner aux personnes handicapées les moyens de vivre comme citoyens à part entière. Augmenter les moyens de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées). Mettre fin à la prise en compte du revenu du conjoint dans le mode de calcul des droits.
- De la petite enfance au très grand âge, le département doit mener une politique fondée sur l'épanouissement, l'autonomie, le lien entre générations et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.
- Créer une mutuelle santé départementale accessible financièrement à tous.

ECOLOGIQUE

Le changement climatique oblige le département à une forte politique locale de transition écologique

- Contribuer à une alimentation saine, à base de produit locaux, en particulier dans les collèges et la restauration collective avec des prix accessibles pour les familles aux revenus les plus modestes.
- Structurer des circuits courts entre producteurs agricoles, artisans et consommateurs.
- Refuser de financer des projets imposés sans concertation et sans prise en compte des impacts sociaux et environnementaux. La seule priorité : les projets utiles au bien commun.

CITOYEN

Redonner toute leur place aux habitants par :

- Des débats ouverts sur le projet départemental
- Un bilan public annuel de nos deux élus
- Le droit d'interpellation des citoyens et mise en place de referendum locaux

